compost_31_def_-2.pdf

Plus d’un million de manifestant-es le 31 mars !

Nous étions deux fois plus que le 9 mars lors de la 1ere journée de mobilisation unitaire des organisations de jeunes et de salarié-e-s. La mobilisation pour le retrait de la loi travail est donc croissante. Elle a fait un saut décisif du point de vue du nombre mais aussi de son enracinement dans le pays avec plus de 260 manifestations. Dans plusieurs secteurs professionnels cette journée a aussi été une journée de grève ou de débrayage dans de grandes entreprises du privé mais aussi dans le secteur public. Le mouvement se renforce aussi chez les lycéen-ne-s avec plus de 176 lycées bloqués. Dans les universités la mobilisation est très élevée comme à Nantes, au Havre, à Rennes, à Lyon, en région parisienne et elle se développe ailleurs. La répression qui a ciblé particulièrement lycéen-ne-s et étudiant-e-s le 24 mars et encore le 31 mars ne dégonfle pas le mouvement. Dans l’éducation, la grève du 31 mars a été suivie par environ un tiers des personnels : à nous de développer cette mobilisation.

Les 5 et 9 avril amplifier la mobilisation pour le retrait de la loi !

L’intersyndicale CGT, FO, Solidaires, FSU, UNL, et UNEF soutient l’initiative de la coordination étudiante et des organisations de jeunes pour une nouvelle journée d’action le 5 avril. Dans notre secteur il est particulièrement important de converger avec la jeunesse mobilisée. C’est pourquoi la Fédération appelle à la grève le 5 avril. Avec Solidaires nous sommes déterminé-e-s à ne rien céder et nous continuons à appeler à la convergence des salarié-e-s et des jeunes. Il n’y aura pas de lutte par procuration.

Maintenant franchir une nouvelle étape

Toutes les manifestations sont importantes pour construire le mouvement. Ce sera aussi le cas le 9 avril où il faut être encore plus nombreux et nombreuses déterminé-e-s dans la rue ! Pour l’emporter, il nous faut construire une mobilisation unie des salarié-e-s, des étudiant-e-s, des lycéen-ne-s, des chômeurs, des chômeuses et des précaires ; c’est le sens des appels de Sud éducation et de Solidaires depuis le 9 mars. SUD éducation est signataire de l’appel « On bloque tout ! » lancé par 100 syndicalistes de toutes organisations appelant à reconduire les grèves. **Pour obtenir le retrait de la loi Travail, généralisons les grèves pour amplifier encore la mobilisation ! Pour gagner, organisons-nous pour bloquer l’économie par la grève reconductible interprofessionnelle. Réunissons-nous en Assemblées Générales pour en débattre.**

Ni amendable ni négociable, retrait de la loi Travail !

Fédération SUD Education

Documents joints

compost_31_def_-2.pdf